



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 25 janvier 2024

ORDRE PUBLIC

Manifestation des agriculteurs dans l'Hérault le vendredi 26 janvier 2024

Une manifestation d'agriculteurs, déclarée en préfecture par les fédérations départementales de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs, se déroulera ce vendredi 26 janvier 2024 dans l'Hérault.

A compter de 6h30, plusieurs convois composés de véhicules et de tracteurs convergeront vers le péage de l'A709 situé sur la commune de St Jean de Védas :

- Sur l'A9 en provenance de Béziers (sens Narbonne > Nîmes)
- Sur l'A709 en provenance de Vendargues (sens Nîmes > Narbonne)
- Sur l'A750 depuis St-André-de-Sangonis (en direction de Juvignac puis St Jean de Védas)

Un **barrage filtrant** sera organisé au niveau du péage de l'A709 à St Jean de Védas entre 9h et 11h environ.

Le **convoi prendra ensuite la direction de la préfecture de l'Hérault** à Montpellier en suivant l'itinéraire détaillé dans la cartographie jointe. Les manifestants seront rassemblés en statique devant la préfecture entre 12h et 15h. Le secteur centre préfecture, avenue Foch, Peyrou sera fermé à la circulation. Une voie restera libre pour permettre l'accès des secours.

Le préfet de l'Hérault recevra une délégation d'agriculteurs à la préfecture puis ira à la rencontre des manifestants. Les forces de sécurité et de secours (policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers) seront pleinement mobilisées sur le terrain, la priorité étant donnée à la sécurisation des convois agricoles, à la protection des agriculteurs et des usagers de la route durant toute la manifestation.

D'importantes difficultés de circulation sont à prévoir sur les réseaux routiers ainsi que dans les transports en commun (notamment sur la ligne 4 du tram - secteur Peyrou).

Consignes et recommandations

La préfecture appelle les usagers de la route à plus grande prudence et à suivre les consignes suivantes :

- éviter les secteurs concernés par la manifestation (cf cartographies) ;
- suivre les itinéraires conseillés et déviations ;
- respecter les consignes des forces de sécurité ;
- ne pas dépasser les convois des manifestants ;
- ne pas forcer les barrages mis en place par les manifestants ;
- ne pas circuler sur les bandes d'arrêts d'urgence des autoroutes.

Tenez-vous informés de la situation

- sur les réseaux sociaux du préfet de l'Hérault @prefet34 (X, Facebook, Instagram)
- en écoutant les radios France Bleu Hérault et Vinci Autoroutes 107.7
- en prenant connaissance de l'état des routes : <https://inforoute.herault.fr/> et <https://www.montpellier3m.fr/travaux>

Cabinet du préfet

Service départemental de

la communication interministérielle

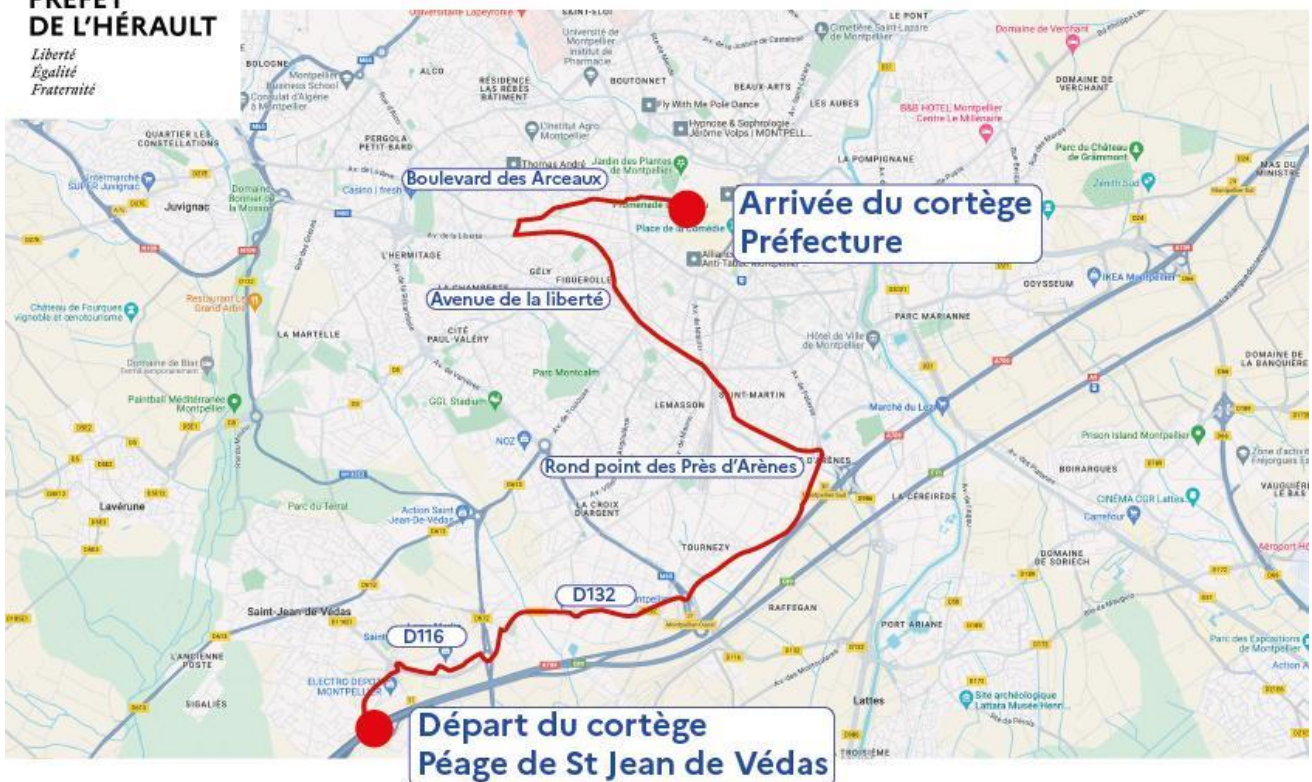
Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2



Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2